



Automobil Club der Schweiz  
Automobile Club de Suisse  
Automobile Club Svizzero

La version orale fait foi /

EMBARGO:

**mardi 21.06.2016. 14.15h**

## **La compilation des faits et les dessous**

Lors de l'assemblée ordinaire des délégués du 21 juin 2013, Mathias Ammann est élu président central de l'Automobile Club de Suisse (ACS). Il succède à Claude Miffon qui a dirigé l'ACS durant douze ans. Par la même occasion, et dans le cadre d'un engagement politique accru, les délégués se prononcent également contre la hausse du prix de la vignette autoroutière à CHF 100 (référendum contre le renchérissement de la vignette autoroutière) ainsi qu'en faveur de «l'initiative vache à lait».

Auparavant, Mathias Ammann avait auparavant grandement contribué à œuvrer à l'assainissement de l'ACS section Berne endettée en tant que membre du comité et président. A partir de 2010 il était de plus membre du comité de direction I de l'Automobile Club de Suisse.

Le 1<sup>er</sup> février 2014, Stefan Holenstein endossait le poste de directeur général de l'ACS. Il remplaçait à cette date Niklaus Zürcher qui avait remis ses tâches opérationnelles.

Au cours de la gestion de Stefan Holenstein durant les deux dernières années, des irrégularités, respectivement des infractions ont été relevées qui ont en fin de compte conduit à la suspension puis au licenciement avec effet immédiat du directeur général. Les faits reprochés font l'objet d'une procédure juridique actuellement en cours.

Sous le nom de code «Projet Louis XIV», la présidente de la section Zurich de l'ACS Ruth Enzler préparait depuis 2015 la destitution du président central en fonction Mathias Ammann ainsi que le remplacement de membres du comité de direction non gratae. Dans ce contexte, elle a également pris contact en automne 2015 avec le conseiller national Christian Wasserfallen, pour le mettre au courant de son plan. Dans le même temps et en collaboration avec le directeur général désormais licencié, ils ont développé une structure de direction parallèle selon laquelle par exemple les procès-verbaux du comité de direction étaient présentés à la présidente de la section Zurich de l'ACS avant leur envoi et leur approbation par le président central.

Lors de la conférence ACS du 9 mai 2016, le président central Mathias Ammann a été pour la première fois confronté aux reproches selon lesquels il aurait facturé des frais trop élevés. Ces reproches ont été formulés par Martin Buchli, président de la section Grisons de l'ACS.

Jusqu'au 27 mai 2016, une majorité des présidents des sections incitait le président central à ne pas se représenter pour un nouveau mandat lors de l'assemblée ordinaire des délégués du 23 juin 2016.

Après que les dessous de cette intrigue aient été rendus publics, le comité de direction compétent décidait le 13 juin 2016 de suspendre le directeur général avec effet immédiat. Suite aux nouvelles révélations son licenciement avec effet immédiat était prononcé le 16 juin par le comité de direction.

Pour le club, l'année comptable précédente a clôturé sur un bilan équilibré grâce à la dissolution de provisions, bien que les dépenses se situent massivement au-dessus du budget pour des raisons qu'il faudra encore examiner de façon plus approfondie.



Automobil Club der Schweiz  
Automobile Club de Suisse  
Automobile Club Svizzero

L'assemblée ordinaire des délégués prévue initialement pour le 23 juin 2016 est reportée par le comité de direction suite à la situation exceptionnelle. En effet, actuellement, un déroulement correct et conforme aux statuts ne peut être assuré raison pour laquelle il convient de reporter impérativement l'assemblée à la mi-septembre. Cette assemblée des délégués doit être organisée dès que tous les reproches mis sur le tapis auront totalement été clarifiés. A cet effet, une commission neutre a été mise sur pied.

**Pour de plus amples informations:**

Mathias Ammann, président central de l'Automobile Club de Suisse (ACS)  
T 079 300 54 45  
mathias.ammann@acs.ch

Michael Gehrken, directeur a.i. de l'Automobile Club de Suisse (ACS)  
T 079 613 75 64  
michael.gehrken@acs.ch

Informations supplémentaires en français:

André Von der Weid, membre du comité de direction de l'Automobil Club de Suisse (ACS)  
T 079 259 11 60

L'ACS est une association au sens du Code civil suisse, fondée le 6 décembre 1898 à Genève et ayant pour but de grouper les automobilistes afin de défendre leurs intérêts en matière de politique des transports, d'économie, de tourisme, de sport ainsi que dans tout autre domaine en rapport avec l'automobile, tel que la protection des consommateurs et de l'environnement. L'ACS voue une attention particulière à la législation routière ainsi qu'à son application et s'engage en faveur de la sécurité routière.